Le Burundi cherche à porter le taux de prévalence contraceptive à 50%

@rib News, 07/09/2012 â€“ Source XinhuaLe taux de prÃ©valence contraceptive (TPC) au Burundi devra atteindre 50% pour pouvoir baisser la fÃ©conditÃ© de 6 Ã 3 enfants par femme d'ici 2025, a annoncÃ© le Dr Juma Ndereye, directeur du Programme national de santÃ© de la reproduction (PNSR) Ã l'occasion d'un atelier mÃ©dia sur la problÃ©matique de reproduction au Burundi tenu jeudi Ã Bujumbura.Â Â Le TPC du Burundi est actuellement de 21,9%, contre 2,7% en 2000, alors que le taux d'accroissement a atteint 2,4% sur uneÂ population burundaise estimÃ©e actuellement Ã plus de 8 million d'habitants, a fait savoir le Dr Ndereye, au cours de l'atelier organisÃ© dans le cadre des prÃ©paratifs de la commÃ©moration de la semaine nationale de la santÃ© de reproduction prÃ©vue du 10 au 15 septembre 2012.
Selon lui, la planification familiale se heurte Ã multiples dÃ©fis, Ã savoir la persistance des barriÃ¨res socioculturelles et religieuses, l'inaccessibilitÃ© gÃ©ographique des services de la planification familiale due au fait que les centres confessionnels n'offrent pas les services de contraception moderne et la persistance des rumeurs sur cesÂ mÃ©thodes contraceptives.D'autres contraintes citÃ©es sont notamment le faible pouvoir de dÃ©cision de la femme liÃ© Ã son statut socio-Ã©conomique faible, la faible implication des hommes et des acteurs communautairesÂ en santÃ© de la reproduction et l'insuffisance du personnel qualifiÃ© dans ce secteur.Le Burundi a adoptÃ© la dÃ©claration de politique dÃ©mographique pour contribuer Ã la rÃ©duction de la pauvretÃ© et Ã l'amÃ©lioration de la qualitÃ© de vie grÃ¢ce Ã la maÃ®trise de la croissance dÃ©mographique du pays, a-t-il encore signalÃ©.